

Flash Economie

N° 12
29 janvier 2026

Le très faible pouvoir de négociation de l'Europe par rapport aux Etats-Unis ne s'explique pas

Pour disposer d'un pouvoir de négociation vis-à-vis de l'administration américaine, les pays peuvent appuyer :

- sur leur position dominante dans un secteur de production donné ; c'est par exemple le cas de la Chine avec les terres rares ;
- sur l'importance de leur contribution au financement de l'économie américaine : c'est le cas par exemple des Emirats arabes unis ou de l'Arabie Saoudite.

L'Europe a manifesté son faible pouvoir de négociation vis-à-vis des Etats-Unis, par exemple en acceptant des droits de douane de 15% (50% pour l'acier et l'aluminium) sur ses exportations vers les Etats-Unis, alors qu'elle n'impose pas de droits de douane aux produits américains, en acceptant d'investir aux Etats-Unis.

Pourtant :

- les exportations de médicaments et de vaccins européens vers les Etats-Unis n'ont pas de substitut facile à trouver ;
- l'Europe exporte de 300 à 400 milliards de dollars de son épargne chaque année vers les Etats-Unis.

Patrick Artus

Conseiller économique senior

patrick.artus-ext@ossiam.com

𝕏 @PatrickArtus

LinkedIn Patrick Artus

Isabelle Gravet

Assistante de recherche

isabelle.gravet-ext@ossiam.com

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

Comment résister aux menaces américaines ?

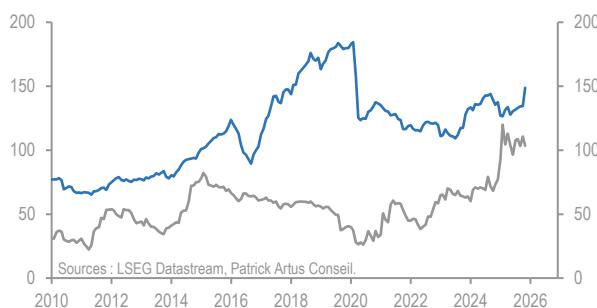
L'administration Trump aux Etats-Unis essaye d'obtenir des avantages des autres pays (ouverture des marchés, dérégulation, même choix de dirigeants ...) en les menaçant de représailles commerciales ou d'arrêter d'assurer leur sécurité.

Pour résister à ces menaces et à ce chantage, les pays peuvent s'appuyer :

- sur leur position dominante dans un secteur de production indispensable ; c'est le cas par exemple de la Chine en ce qui concerne les terres rares (la Chine représente 69% de la production mondiale de terres rares et contrôle 85% du raffinage des terres rares légères et 100% du raffinage des terres rares lourdes) ;
- sur l'importance du financement apporté aux Etats-Unis, c'est le cas par exemple des Emirats arabes unis et de l'Arabie Saoudite (**Graphique 1**).

Graphique 1
Etats-Unis: détention de Treasuries par pays (en Md\$)

— Arabe Saoudite — Emirats arabes unis



L'Europe a manifesté son faible pouvoir de négociation vis-à-vis des Etats-Unis

L'accord entre les Etats-Unis et l'Union européenne, du 21 août 2025, comprend :

- des droits de douane à 15% sur les exportations européennes vers les Etats-Unis, de 50% pour l'acier et l'aluminium ; les avions et les médicaments génériques n'étant pas taxés ;
- une absence de droits de douane sur les exportations des Etats-Unis vers l'UE ;
- une promesse d'achat de 750 milliards de dollars d'ici 2028 par l'UE de gaz naturel, de pétrole américains ;
- une promesse d'achat de 40 milliards d'euros par l'UE de puces d'intelligence artificielle américaines ;
- des investissements supplémentaires par les entreprises européennes de 600 milliards de dollars d'ici 2028 dans les secteurs stratégiques américains ;
- l'engagement de l'UE d'accroître considérablement ses achats de matériel militaire américain ;
- le renoncement à l'application par l'UE du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières aux biens provenant des Etats-Unis, de la directive sur le devoir de vigilance.

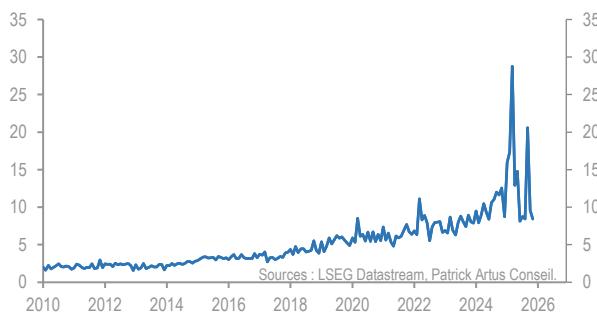
Il est donc manifeste que l'Europe a montré la faiblesse de son pouvoir de négociation vis-à-vis des Etats-Unis, en cédant sur les droits de douane, sur les achats et les investissements aux Etats-Unis ainsi que sur les régulations.

Pourtant, l'Europe aurait pu utiliser des menaces efficaces

L'Europe aurait pu mettre en avant dans la négociation avec les Etats-Unis :

- la quantité importante de ses exportations de médicaments et de vaccins vers les Etats-Unis (**Graphique 2**) ; l'interruption de ces exportations causerait des dommages importants à l'économie américaine puisqu'il n'y a pas de substitut à ces produits disponibles à court terme ;

Graphique 2
Union européenne : exportations de médicaments et produits pharmaceutiques vers les Etats-Unis (données mensuelles, en Md€)

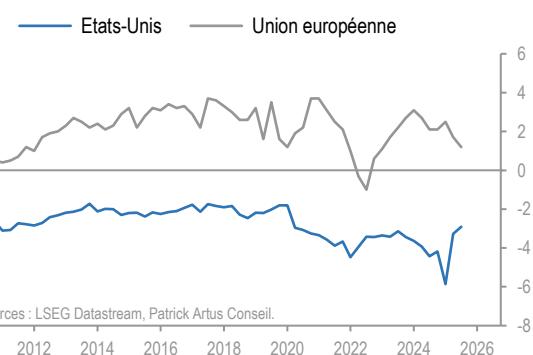


- **l'importance des exportations de capitaux de l'UE vers les Etats-Unis,** (le **Graphique 3a** montre la détention de titres du Trésor américain par des investisseurs de l'Union européenne, le **Graphique 3b** montre l'excédent de la balance courante de l'UE, qui est surtout investi aux Etats-Unis) ; l'arrêt de ces exportations de capitaux causerait une grave difficulté de financement du déficit extérieur et du déficit budgétaire des Etats-Unis, (**Graphique 4**).

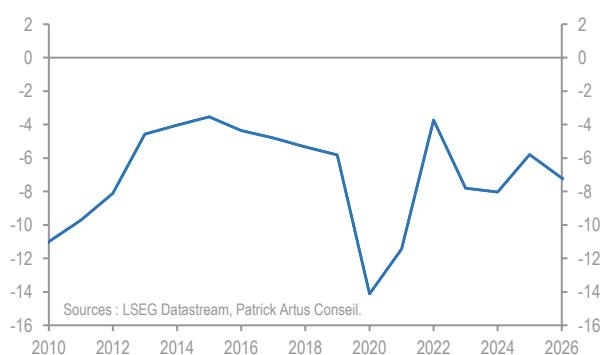
Graphique 3a
Etats-Unis : détention de Treasury securities par l'Union européenne (en Md\$)



Graphique 3b
Balance courante (en % du PIB valeur)



Graphique 4
Etats-Unis : déficit public (en % du PIB valeur)



Synthèse : l'Europe n'a pas osé entrer dans un conflit avec les Etats-Unis

Alors que l'Europe aurait pu avoir un pouvoir de négociation important (résultant de ses exportations de médicaments et de vaccins et de capitaux vers les Etats-Unis), elle a renoncé à s'en servir, ce que montre clairement le résultat de la négociation d'août 2025.

Soit l'Europe déteste les conflits, soit elle a pris en compte le risque du retrait des Etats-Unis dans la défense de l'Europe en cas de conflit. Le résultat est que la compétitivité des produits européens est dégradée, et que la réindustrialisation de l'Europe est compromise, avec les promesses d'achats et d'investissements des Européens aux Etats-Unis

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agrément n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptible de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.